

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 juin 2012  
(convocation du 11 juin 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel  
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard  
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20  
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean  
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30  
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50  
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul  
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel  
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle  
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30  
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte  
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

### EXCUSES :

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX GIRONDE INVESTISSEMENT - Agence de développement économique de Bordeaux et de la Gironde - Programme d'actions et budget 2012 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

BGI, Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde, dont notre établissement est membre fondateur depuis 1996 intervient dans deux grands secteurs :

- l'identification de projets et l'accueil d'entreprises
- la promotion et le marketing territorial.

Ses principales missions sont la structuration de l'offre commerciale d'attractivité et l'accompagnement des activités exogènes au profit du territoire communautaire et de la Gironde.

Elle s'appuie principalement pour cela sur les moyens financiers octroyés par les partenaires publics et parapublics, ainsi que sur les cotisations de ses adhérents.

La Communauté Urbaine finance cette structure depuis 1996 par une subvention qui est passée de 180 000 € en 1996 à 345 775 € aujourd'hui

Dans un contexte de situation économique difficile, le plan d'actions 2012 propose un certain nombre d'inflexions destinées à optimiser collectivement l'utilisation des moyens accordés par les partenaires et à mieux positionner le territoire comme destination pertinente des décisions d'investissement.

Lors du Conseil d'administration du 27 janvier 2012, trois axes d'actions ont été retenus, qui se décomposent comme suit :

**1 - Ingénierie de l'implantation / Prospection et traitement de projets.**

Cette action doit permettre d'identifier et d'implanter des activités ressortant des secteurs en pleine croissance, pourvoyeurs de projets et d'emplois pérennes et identifiés dans le Schéma Métropolitain de développement de la Cub voté en mars 2011.

Cet axe comprend quatre volets :

1.1 Promotion sectorielle – Appui à la prospection :

Ce volet a pour objectifs de soutenir les actions de prospection tant au national qu'à l'international et articuler le discours filière/technologie avec le discours promotionnel généraliste.

Pour cela, BGI travaillera à la réalisation de plaquettes et argumentaires sectoriels, à l'organisation de stands sur les salons professionnels ciblés, et au développement des outils adaptés (site internet, e-mailing etc....).

### 1.2 Veille économique et traitement d'informations économiques

L'objectif principal est de collecter les informations économiques et les données statistiques sur le territoire et les entreprises pour répondre aux attentes des partenaires.

Entre autre actions, BGI actualisera de manière permanente le site « bordeaux-invest.fr » et produira des fiches sectorielles (état des lieux d'une quinzaine de secteurs industriels et tertiaires caractéristiques des compétences du territoire).

De même, la base de données « Entreprises et savoir-faire » créée en 2010 et comprenant 450 sociétés girondines sera actualisée par une veille quotidienne de la presse économique. Elle permettra ainsi d'accompagner la Cub dans le suivi des 300 entreprises clés du territoire.

### 1.3 Prospection des projets tertiaires

L'objectif est de renforcer les fonctions décisionnelles sur l'agglomération et de référencer Bordeaux Gironde comme une alternative pertinente, en termes de localisation, à la région parisienne.

Ainsi, BGI oeuvrera pour une coopération efficace avec les clusters tertiaires et les structures interfaces afin de déterminer les cibles de prospection et de conforter les argumentaires.

Cela concernera des actions ciblées auprès des grands comptes présents dans les capitales tertiaires européennes, des missions de prospection et de promotion par la présence sur des salons professionnels, des actions sur les réseaux internationaux (Bordeaux Connexion, Osez Bordeaux ....) et locaux (coopération avec les pôles technologiques et de compétitivité), l'organisation de voyages de presse ...

### 1.4 Prospection des projets industriels

Il s'agit d'actions visant le renforcement des pôles de compétitivité, des pôles d'excellence et des clusters, d'identifier et implanter des activités appartenant à des secteurs en croissance, pourvoyeurs de projets et d'emplois pérennes, d'identifier les secteurs en émergence susceptibles de contribuer au renforcement du tissu local, et référencer Bordeaux - Gironde comme un territoire pertinent d'implantation. Une mise en œuvre effective de la coopération avec les pôles de compétitivité, les clusters et les structures d'interfaces sera nécessaire pour déterminer les cibles de prospection et conforter les argumentaires.

A l'instar de la prospection des projets tertiaires, des actions de promotion et de prospection lors de salons professionnels ciblés, le suivi des comptes clés nationaux et régionaux, des études de marché et une veille économique seront engagées.

## **2 – Marketing territorial / Communication**

Cette mission a été récemment confiée à BGI et fait suite à une enquête réalisée en 2008 auprès des partenaires et du monde économique local reconnaissant que le territoire n'avait pas une offre territoriale définie, et que ses résultats en termes de notoriété économique n'étaient pas à la hauteur des réalités.

Une première étape, menée dans le cadre du groupe CSO Marketing territorial et réunissant les représentants des services économiques de tous les partenaires de BGI, avait abouti à un diagnostic partagé du territoire, des propositions d'actions, l'association entre la recherche d'une identité de marque et le plan d'actions lié à la stratégie marketing. L'objectif étant d'apporter la notion « économique/business » à la notoriété du territoire, de rendre visible l'offre territoriale aux yeux du monde économique, et d'attirer ainsi de nouveaux développements d'activités.

Cet axe se décompose en 2 volets d'actions :

#### 2.1 L'élaboration de l'offre territoriale :

L'objectif est d'identifier les constituants de l'offre de Bordeaux Gironde, de déterminer ses avantages comparatifs dans une approche « demande », et de structurer la politique d'accueil d'activités économiques.

Pour cela, les actions vont se décliner à 2 niveaux :

- Au niveau de l'offre territoriale globale, par une série de mesures dont notamment, l'animation de groupes de travail, de brainstorming, la réalisation d'études concurrentielles, d'analyse des cibles et de l'évolution de la demande, le suivi des grandes tendances économiques, sociales et technologiques, la détermination d'axes stratégiques et prioritaires pour le développement du territoire, etc.
- Au niveau des territoires, par la déclinaison au niveau des différents territoires de la méthode afin de permettre aux acteurs et décideurs d'être en mesure de faire les choix stratégiques en cohérence avec l'ensemble du territoire.

#### 2.2 Stratégie de communication

Les objectifs de ce volet est d'optimiser la mise en valeur du territoire, bâtir une promesse et choisir un positionnement cohérent par rapport à ses caractéristiques économiques, créer une identité forte, une marque territoriale qui incarne les valeurs, fédérer l'ensemble des acteurs locaux, valoriser les avantages comparatifs identifiés et jouer la différence pour se démarquer.

Ainsi BGI assurera un rôle de coordinateur et d'animateur des partenaires intervenant sur ce volet, par le biais notamment d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la stratégie de communication globale et commune du territoire.

### **3 – Les actions spécifiques**

Elles sont au nombre de 3 et complètent les actions dites récurrentes.

#### 3.1 Communication : Mise en œuvre du plan d'actions

Les objectifs : Avoir un discours démarqué des discours ambiants pour être visible sur les radars économiques, se faire connaître comme site d'implantation et de développement d'activités économiques, parler d'une même voix, utiliser les mêmes arguments, anticiper et accompagner les actions de prospection.

Cette action sera mise en œuvre par l'animation et la coordination d'une équipe de communication, l'assistance à maîtrise d'ouvrage des partenaires, la gestion du budget spécifique dédié, le suivi des actions définies dans le cadre de la stratégie commune de communication économique, la mise à jour des outils et supports de communication communs, des argumentaires, dossiers de presse, la préparation des dossiers de réponses aux différentes enquêtes/classement nationaux et internationaux, l'organisation de la présence du territoire sur des salons professionnels, des actions d'influence...

### 3.2 Action « WORLD TRADE CENTER »

Il s'agit du lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'un World Trade Center à Bordeaux permettant de valider les besoins et les attentes et de configurer un projet en fonction du contexte local : quels partenaires ? Quels services ? Quel dimensionnement ? Quel budget, etc?

Si l'étude de faisabilité est positive, la phase de préfiguration et de mobilisation des moyens sera lancée.

### 3.3 Action « CLUSTER INFORMATIQUE DE SANTE »

Cette action a pour but de contribuer à la consolidation du cluster informatique de santé en attirant des activités complémentaires de celles présentes en Aquitaine.

La Communauté urbaine de Bordeaux n'intervient pas comme financeur de cette action.

Ainsi, pour la mise en œuvre de son programme d'actions, BGI sollicite une subvention totale de 845 775 € dont 345 775€ pour la partie actions récurrentes et 500 000 € pour l'action de marketing territorial, conformément aux budgets respectifs ci-après :

BUDGET PREVISIONNEL / ACTIONS RECURRENTES 2012

Dépenses prévisionnelles	€ TTC	Recettes	€ TTC
<b>TFSE (Travaux, fournitures, services extérieurs)</b>	<b>220 644</b>	CUB	345 775
• Consultants	117 900	CRA	212 835
• Manifestations/évènementiels	75 500	CCIB	303 775
• Impression, réalisation documents promotionnels	13 100	CG33	144 275
• Site internet	14 144	Ville de Bordeaux	209 125
<b>FRAIS GENERAUX DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>188 034</b>	Adhésions partenaires	381 125
• Loyer et charges	122 000	Adhésions entreprises	90 000
• Location matériel du bureau	650	FEDER	530 000
• Fournitures de bureau	4 000		
• Fournitures informatiques	5 000		
• Petits matériels	4 500		
• Assurances	8 000		
• Commissaire aux comptes	9 209		
• Expert comptable	8 000		
• Locations diverses	10 000		
• Honoraires divers	2 000		
• Frais de port et d'envoi	1 000		
• Frais bancaires, frais d'actes, charges financières	9 444		
• maintenance	4 230		
<b>FRAIS DE SALAIRES</b>	<b>1 427 696</b>		
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>112 768</b>		
<b>INSERTIONS PRESSE</b>	<b>4 000</b>		
<b>FRAIS DE MISSIONS ET DE RECEPTION</b>	<b>101 499</b>		
• Accueil délégations investisseurs	7 000		
• Animation de réseaux	1 000		
• MIPIM	64 249		
• Missions	430		
• Vie association	1 000		
• Déplacements locaux	500		
<b>TRADUCTIONS /INTERPRETARI AT</b>	<b>10 700</b>		
<b>REPROGRAPHIE</b>	<b>1 226</b>		
<b>POSTE ET TELECOMMUNICATION</b>	<b>29 778</b>		
<b>COTISATIONS DIVERSES</b>	<b>565</b>		
<b>DOCUMENTATION / BASE DE DONNEES</b>	<b>16 000</b>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>4 000</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 116 910</b>		<b>2 216 910</b>

## BUDGET PREVISIONNEL / ACTION MAKETING TERRITORIAL 2012

Dépenses prévisionnelles	€ TTC	Recettes	€ TTC
<ul style="list-style-type: none"> <li>• TFSE (travaux, fournitures, services extérieurs)</li> <li>• Frais de salaire</li> <li>• Impôts et taxes</li> </ul>	<p>740 000</p> <p>52 200</p> <p>7 800</p>	<p>CUB</p> <p>CG33</p> <p>Ville de Bordeaux</p>	<p>500 000</p> <p>150 000</p> <p>150 000</p>
<b>TOTAL</b>	<b>800 000</b>		<b>800 000</b>

### EVOLUTIONS DE L'ASSOCIATION ET ANTICIPATION DE LA FIN DU PROGRAMME FEDER

Durant cette année 2012, BGI et ses partenaires travaillent à réajuster et à faire évoluer les missions de l'association. Plusieurs sujets sont abordés : la gouvernance, le plan de charge de l'équipe BGI, et le coût de fonctionnement de la structure.

Les prochaines réunions du Comité d'Orientation et de Suivi auront à faire des propositions concrètes d'amélioration à présenter en Conseil d'Administration.

De même, dans la perspective de la sortie du FEDER ainsi que l'évolution de la situation économique et réglementaire impactant les collectivités partenaires, BGI travaille à différents scénarii afin d'engager dès 2013 les différents ajustements et adaptations des ressources envisagées pour la prochaine période 2014 – 2020.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** que le financement du programme d'actions de BGI permet de soutenir un acteur important contribuant à l'attractivité économique du territoire et du bassin d'emplois de l'agglomération bordelaise, qu'il permet également d'assurer le maintien et le développement des compétences ou projets industriels innovants sur le territoire, d'attirer et favoriser l'implantation de nouvelles activités et filières, et contribue à une politique de reconquête économique et spatiale.

#### **DECIDE**

**Article 1 :** il est décidé d'attribuer à Bordeaux Gironde Investissement une subvention de 345 775 € au titre de la mise en œuvre de son plan d'actions pour l'année 2012 et une subvention de 500 000 € pour la réalisation du plan marketing territorial.

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer les conventions ci-annexées qui prévoient les conditions de règlement des subventions précitées,

**Article 3 :** les montants des subventions précitées seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.  
Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 JUILLET 2012**

**PUBLIÉ LE : 5 JUILLET 2012**

M. NICOLAS FLORIAN